

Fiche cadre n° 20
Valoriser les parcours scientifiques et technologiques

L'action dans le projet académique...

Ambition n°3 Développer l'ambition scolaire.
Objectif n°5 Favoriser les aspirations et les motivations.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote(s) de l'action

Michel Khairallah.

Objectifs de l'action

- 1/ Développer les actions permettant de réduire les inégalités selon le genre, le milieu d'origine ou le lieu de résidence.
- 2/ Éveiller la curiosité et le goût pour les sciences, mettre en œuvre le plan sciences et technologies à l'école ; développer l'enseignement intégré des sciences et de la technologie.
- 3/ Développer les liaisons lycée-enseignement supérieur.
- 4/ Impulser un développement professionnel en sciences des professeurs des écoles et du collège.

Public visé

Professeurs des écoles, de collège et de lycée.

Modalités de l'action

- 1/ Développement le réseau des collèges EIST en ciblant les établissements Éclair et ruraux et création d'un espace académique pour favoriser les échanges et le partage entre ces équipes.
- 2/ Promotion de projets en lien avec les sciences et la technologie dans le cadre de différentes actions (concours C.Génial au collège et au lycée, actions du dispositif « Sciences à l'école », rencontres jeunes chercheurs dans les départements...).
- 3/ Rapprochement avec le monde scientifique, de l'entreprise et associatif en mettant en place des conventions qui facilitent l'accompagnement des élèves et le travail des équipes.
- 4/ Participation à la mise en place de la « Maison pour la science au service des professeurs » dans notre académie et la réalisation du catalogue d'actions de développement professionnel.
- 5/ Impulsion, au sein de l'IRES en particulier, de travaux didactiques portés conjointement par des enseignants du secondaire et des universitaires.
- 5/ Pilotage de l'espace « science en culture » sur le site académique.
- 6/ Suivi du projet Édifice.

Calendrier

Le travail se fait tout au long de l'année selon des calendriers différents imposés par les actions.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Nombre d'établissements engagés dans l'EIST (ainsi que le nombre de classes concernées).
- > Participation des professeurs et des établissements aux différents dispositifs de promotion des sciences.
- > Bilan des comités de pilotage des différentes conventions.

Indicateurs de résultat

- > Impact sur les équipes et les établissements : développement d'une dynamique de projet, liens avec les différents partenaires.
- > Impact sur les élèves : orientation vers les études scientifiques et technologiques, en particulier les filles.